

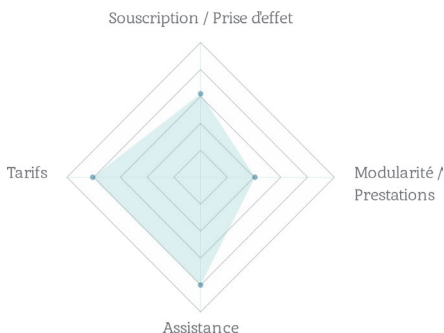
Assureur : PRÉVOYANCE AESIO MACIF  
Assisteur : IMA ASSURANCES

# GROUPE AÉSIO

## AÉSIO PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Type de contrat :

**En capital ou en prestations**



### SOUSCRIPTION/PRISE D'EFFET

3.1/5

	PRIME VIAGÈRE	PRIME TEMPORAIRE	PRIME UNIQUE
Âge max	80 ans	80 ans	✗
Délai de carence	12 mois	12 mois	✗

### MODULARITÉ/PRESTATIONS

2/5

- Modification possible du capital ou de la formule : ✓
- Conditions associées au rachat total : ✗
- Pénalités appliquées en cas de rachat total : ✗

#### FORMULES EN PRESTATION

- Personnalisation possible : ✓
- Garantie de bonne exécution : ✗

### ASSISTANCE

4/5

Inclus/Option : Inclus

	PRESTATION	FINANCEMENT
Rapatriement des accompagnants	✓	✓
Aide-ménagère	✓	✓
Garde des animaux	✓	✓
Assistance téléphonique	✓	✗

### TARIFS 2020

4/5

Souscription à 60 ans

FORMULE CAPITAL (4 000 €)

-Si prime viagère : €€€

-Si prime temporaire : €

FORMULE SÉRÉNITÉ (3 600 €)

-Si prime viagère : €€

-Si prime temporaire : €

## L'ANALYSE DE NOS EXPERTS

⊕ L'offre se décline en trois formules, une en capital et deux en prestations personnalisables («Sérénité» et «Sérénité plus»). Le montant du capital (choisi à la carte entre 2000 € et 16000 €) et les prestations sont modulables : l'assuré peut notamment passer d'une formule à une autre en cours d'adhésion. Le rachat total du contrat est possible à tout moment sans pénalités. La présence en inclusion de prestations d'assistance diversifiées et à la prise en charge financière conséquente est un vrai plus : aide aux démarches administratives à domicile, accompagnement social et assistance psychologique bénéficiant aux proches.

⊖ Le contrat est pénalisé par l'absence d'une clause de bonne exécution des prestations. Le délai de carence d'un an est porté à deux ans si les capitaux assurés sont supérieurs à 6000 €. Enfin, le paiement en prime unique pourrait être envisagé.